



## Remboursement acompte artiste

-----  
Par Maite

Bonjour

j'avais un accord écrit via whatsapp pour un showcase avec un artiste, que si je versais l'acompte de 10000 euro c'est bon il viendrait à l'événement. mais l'événement n'a pas pu se faire à cause du covid19, mais nous n'avons pas signé de contrat. ma question est : qu'est ce que je peux faire juridiquement pour récupérer les 10000 euro que j'ai envoyé au manager de l'artiste ? car il ne veut pas me rembourser et quand je demande une autre date depuis la fin du covid alors pour faire le showcase il dit toujours être indisponible

Merci d'avance